

colette • 03-31-2016 11:26 • [Plouf dans le Doué](#)

Madame,votre discours concernant les commerçantes du mellouen sont très erroné!!De plus cette histoire de QG je l'ai déjà entendu dans la bouche de notre mairesse;étrange!le commerce est vide et cette équipe municipale y est pour beaucoup,il veulent tout contrôlé ,je ne prends pas la défense de ses femmes qui avaient comme tout le monde des défauts mais creuser un peu et la réelle raison n'est pas celle que vous pensez..La question qu'il faut ce poser est peut être pourquoi il n'y a toujours pas de repreneur?

une melléenne • 03-29-2016 17:53 • [Plouf dans le Doué](#)

Le regard que vous avez de Mellé est peut-être faussé par le discours qu'on vous tient.

Que reproche-t-on exactement à l'ancien maire ? D'avoir été trop loin dans sa volonté de faire évoluer Mellé ? Sa personnalité visionnaire en a dérangé plus d'un, dommage, car le canton n'en serait pas là aujourd'hui. Il a pourtant donné une image très positive de la commune et très loin à la ronde.

Certains villages se torturent l'esprit pour savoir comment se sortir de l'enclavement. La facilité est de ne rien faire. Mellé était une commune attractive et dynamique. Beaucoup de personnes ont décidé d'habiter Mellé par choix, car ce village avait des atouts intéressants, ce n'est pas un hasard.

La nouvelle municipalité n'a pas réfléchi à la question, aucun projet n'était d'ailleurs présenté sur la profession de foi.

Je ne suis pas sûre que l'équipe pensait se retrouver seule, elle n'était pas prête ; sans domaines de compétences pour prendre la suite de Claude Duval.

Son seul angle d'attaque ne pouvait être que le dénigrement au lendemain des élections. L'erreur de Mme Tylec a été d'appeler tout le monde autour de l'amitié et d'en profiter pour déclarer la guerre. Les élections étaient-elles vraiment une victoire ? Pourquoi prolonger sa campagne de division ? Tout cela pour récupérer des voix supplémentaires ? pour le POUVOIR de briller je crois ! Mais certainement pas pour le bien de Mellé. Quel vilain état d'esprit,

c'est une mentalité d'après guerre !

Et comment peut-elle justifier aujourd'hui d'avoir rendu Mellé aussi inintéressant ?

On était fier d'entendre parler de Mellé en bien et ce, quelque soit les oppositions. Mellé était une commune en avance sur sons temps où il faisait bon de vivre. Aujourd'hui, non seulement Mellé est en déclin, et l'écart ne cesse de se creuser. Mellé devient une commune rurale comme les autres, sans âme, certains cherches à faire venir des habitants, d'autres font le contraire en étant persuadés d'avoir raison.

Si les gens ne comprenaient pas ce que le maire faisait, d'autres ne se sont pas gênés pour le copier, car ils savaient que ses idées étaient des solutions viables pour l'avenir de nos communes rurales.

Si celle qui a pris sa succession ne comprend ni les comptes, ni les objectifs de ces projets pleins d'espoirs, on comprend mieux pourquoi, en absence de projets, elle s'est tant acharnée à tout détruire. Et avec un état d'esprit digne des vilains personnages de l'histoire. Certains regrettent de l'avoir écoutée et s'en mordent les doigts. Mais le mal est fait.

Il ne faut pas s'étonner de voir toute la révolte et la résistance qui en découle, on ne peut pas se laisser maltraiter à ce point.

Belles histoires à raconter aux petits enfants qui seront encore là, s'il en reste !

Un melléen • 03-27-2016 23:38 • [Plouf dans le Doué](#)

Je suis un pro Duval de long date, qu'entendez vous par "l'ancienne équipe n'a pas toujours été très claire" ? J'en deduit que vous suggérer que l'actuel équipe ne l'est pas non plus ? Et de la même manière qu'entendez vous par " lorsqu'ils se sont aperçus que ça allait trop loin, " ? En quoi sont ils allez trop loin ?

Isabelle BUAT • 03-27-2016 12:38 • [Plouf dans le Doué](#)

Il y a en effet un climat délétère dans la commune ; après son élection, la nouvelle municipalité aurait dû rassembler sa population et éviter ainsi la formation de clans et ma démission ne changera rien, malheureusement, au climat dans Mellé.

Vous me dites : « vous avez le droit d'être indignée... ». Cependant, qui ne le serait pas ?

Filmer les séances du conseil municipal faisait partie de nos engagements de campagne pour garantir une transparence totale. Une caméra reste le meilleur témoin objectif du déroulement des conseils. L'intérêt de ces enregistrements est également de parer les rumeurs et dénigrements dont je suis régulièrement la cible. C'est d'ailleurs la volonté de rétablir la vérité qui m'a poussée à faire ce blog.

Les conseillers sont peu informés sur les points à l'ordre du jour lors des séances de conseil. Aussi, il est légitime que l' élu pose des questions et donne son point de vue. C'est le sens même du mot « délibération ». Cependant, Madame Tylek ne tolérant ni débat (« c'est interdit d'en parler... »), ni question dans sa gestion communale, il ne reste que ce blog pour faire vivre le débat démocratique.

Je me réjouis de voir que ce blog est d'ailleurs devenu un espace d'échanges et de débats d'idées pour beaucoup d'entre nous.

Madame Tylek soude son équipe autour d'un ennemi désigné qu'elle accuse de harcèlement pour justifier ses échecs. Pendant la première année, c'était Claude Duval et son équipe, maintenant, c'est moi.

Compte-tenu de mon faible temps de parole et du fait que je ne rencontre les autres élus qu'à l'occasion des conseils, comment pourrais-je les harceler ?... Ce que la mairesse nomme harcèlements ne sont en fait que des demandes d'éclaircissements sur des points qu'elle ne souhaite pas expliquer.

Concernant le fait que je paralyserais le conseil :

Lors du conseil du 12 janvier 2016, onze délibérations ont été votées. J'ai voté « contre » une seule fois m'opposant au don d'une parcelle de terrain aux acquéreurs de la Beurrière.

Lors du conseil du 22 février 2016, neuf délibérations ont été votées. J'ai voté « contre » une seule fois, m'opposant au don de la somme de 13 623.80 euros aux acquéreurs de la Beurrière.

En tant qu'élue municipale, je suis responsable du patrimoine de la commune, mon devoir d'élue et ma conscience m'interdisent de le

dilapider ainsi.

Concernant l'ancienne municipalité, je n'en faisais pas partie et mon combat s'inscrit uniquement dans la défense de l'avenir de la commune et de l'intérêt commun.

Merci de votre participation à ce débat.

native de Mellé vivant à l'extérieur mais pas très loin • 03-25-2016
21:09 • [Plouf dans le Doué](#)

Mme Buat, Les 2 camps se forment naturellement je crois...quand, à la tête d'une commune, l'entente ne tourne pas rond, il en va de même au niveau de la population...Vous avez le droit d'être indignée mais ne paralysez pas ce conseil municipal qui vit un harcèlement permanent avec vos enregistrements et votre blog. Si vous ne vous sentez plus en phase avec cette équipe, démissionnez et montez votre liste pour la prochaine fois...

Vous savez, l'ancienne équipe n'a pas toujours été très claire non plus...et l'ancien maire gérait beaucoup de chose à lui seul...depuis le temps qu'il était là, la mairie était sa maison...Les Melléens l'ont laissé faire sans polémique et lorsqu'ils se sont aperçus que ça allait trop loin, ils ont statué lors des dernières élections...en tout cas, ce précédent conseil n'a jamais connu le harcèlement. Vous avez certainement de grandes qualités comme tout à chacun mais vous allez trop loin...au point de donner une mauvaise image de Mellé...Concernant les 5 emplois supprimés : 2 au Mellouën qui aurait pu perdurer si la commerçante était restée impartiale et maître des lieux..Ce lieu de convivialité l'était uniquement pour une minorité de Melléens dont c'était le QG...Pour y être allée un jour...je me suis retrouvée avec une pétition à signer...pas envie d'y revenir...ce n'était pas l'endroit ou faire ça...Finalement, le comportement de cette minorité a eu raison de la commerçante qui s'en est allée...Et l'image que vous donnez actuellement sur la commune n'est pas très engageante pour un futur commerçant ! En ce qui concerne la Maison Pierres et Nature, je ne jugerai pas, n'ayant jamais bien compris à quoi servait cette association...Pour conclure, Ras le Bol d'entendre : Ah, Mellé ? quel cirque ! ou c'est la guerre ! j'ai mal au coeur pour ma commune d'origine...vraiment !

al 1 • 03-26-2016 21:54 • [Mon règlement, c'est pour les autres, c'est pas pour moi !](#)

cette localité n'est plus fréquentable , quand on la traverse cela ressemble a une petite ville morte !

dommage ,le café restaurant était une bonne table ;

plus aucun commerce !

le conseil municipal ira t il au bout de son mandat ??????????

C.C • 03-25-2016 13:54 • [Plouf dans le Doué](#)

Pour les accidents;

Il suffit d'une fois!

On espère toujours que l'on n'est pas concerné!

10 tonnes de tracteur contre 20 à 25 kilos de chair....

une Mélléenne • 03-25-2016 06:25 • [Plouf dans le Doué](#)

Merci pour votre réponse qui est bien détaillée et

intéressante vos remarques concernant le défibrillateur et sur

les accidents qui peuvent être occasionnés par les ballons ne

sont pas fausses mais le terrain n'est pas non plus sur route

très passagère.Et pour répondre à me Me Buat quand je parle

de la subvention de 600 euros il s'agit de la subvention

donnée par la mairie à l'école publique.

Mais heureusement ... • 03-24-2016 18:23 • [Plouf dans le Doué](#)

Si personne ne réagissait cela voudrait dire que tout les

habitants approuve que notre village, auparavant tant

apprécié, devienne très rapidement une zone sans vie.

Car la réfection du terrain de foot, la réparation des vitraux

ou la mise en place d'abris-bus n'y suffisent pas.

Une des responsabilités des élus est de réfléchir à l'avenir de

leur village et au bien être des habitants. On peut dire que c'est un désastre !

Mais on a eu beau tenter d'arrêter l'hémorragie (initiée la municipalité en place on vous le rappelle), le mauvais état d'esprit, la haine contre les opposants divisent encore aujourd'hui les Melléens ; peut-être parce qu'ils ne savaient quoi faire d'autre ! Ont-ils bien accepté leur élection ? en improvisant une guerre au lendemain des urnes...

Ce qui est révoltant c'est l'état de destruction dans lequel ces élus laissent leur commune. Après cela je ne voit pas qui aurait envie de se représenter. On appelle cela une politique de terre brûlée.

Ce qui serait grave serait de laisser faire sans rien dire ! C'est une chance pour Mellé, pour la démocratie et pour la liberté d'expression.

C.Caubrière • 03-24-2016 13:48 • **Plouf dans le Doué**

Un terrain de sport de ville (22x44) était semble-t-il prévu dans le projet de rénovation du centre bourg 2014, donc subventionné à environ 80%.

Ce projet centre bourg devait débuté il y a deux ans.

Ces terrains, hautement grillagés, permettent aux jeunes et autres de jouer en toute sécurité.

mini-Foot, basket, hand, volley, tennis. cout environ 60 000 euros - 80% de subventions=12 000 euros

Pour la petit histoire, dès le renouvellement de municipalité, j'avais amené en mairie un petit dossier comprenant le prix d'un panier de basket de rue, deux cages de football, l'aménagement d'un terrain de pétanque, de quoi faire un mini golf et le prix des ballons et accessoires divers, si ce terrain de ville était rejeté.

Il y avait de l'idée?

Ainsi qu'une pré étude, montrant qu'il était aisé de faire trois petites boucles de circuit pédestre/VTT. avec l'accord des propriétaires des terrains longés ou traversés.

Idem?,

Des petites boucles rejoignant le sentier P&N pouvant intéresser des personnes ne pouvant faire qu'un petit parcours de deux à quatre kilomètres.

Re idem?

Pour le financement du circuit des cinq énergies, il a été subventionné à hauteur de 80%

Si Mellé n'avait eu cette enveloppe, une autre commune en aurait profité.

Donc, on peut considérer que c'était une opportunité et non un gaspillage.

Restait donc 120 000 EUROS - 12 000 de dons = 108 000 euros pour refaire l'intérieur P&N, les films primés Cannes et Deauville, le sentier et le balisage, le mobilier P&N, les panneaux et accessoires pédagogiques, le prêche (qui est loué), la communication ...et a ne pas oublier; la reconnaissance d'un petit village, et une façade publicitaire pour attirer du monde.

Pour le terrain de ville, ce choix avait été fait ou tout au moins évoqué lors de discussions publiques préalables en 2013.

Car d'un point de vue sécurité; c'est homologué, la pose et la charge en cas d'accident lors des utilisations par les joueurs, sont aux entrepreneurs, et donc la municipalité est couverte en cas de problème à cause du matériel.

Est-ce le cas actuellement?

Un bureau d'étude de contrôle est-il passé valider la mise de

en place et les conditions de sécurité?

De plus, pendant un bon moment, les buts installés étaient "dans le sens du vent"

Aujourd'hui encore, il y a toujours des ballons qui vont sur la route.

Qui est responsable en cas d'accident sur la voiture et/ou sur les joueurs?

Il y a t il un défibrillateur cardiaque lors des rencontres?

C'est une question qui avait été évoquée par une des conseillère lors d'une réunion de conseil, il y a au moins un an.

La préparation et le montage de dossiers pour monter des projets est complexe et longue, il faut être bien informé, et ce n'est pas la présence qui compte le plus, c'est la préparation pendant laquelle les personnes sont invisibles mais efficaces et la réalisation viable.

Pour les enfants, c'est bien de les aider, j'en suis conscient. Il y a plein de solutions pour gonfler la cagnotte des écoles.

Participation indirecte des municipalités (financement de mobilier et autres par exemple)

Participation financière individuelle (lors de kermesse par exemple)

Mécénat des associations, de comité des fêtes, de commerces....

J'ai invité deux fois le premier adjoint a venir discuter sur les soucis de Mellé

Une fois récemment, au dernier conseil

Une fois, il y a + longtemps, sur les sujet P&N

Ainsi que tous les conseillers via la page Facebook pierres et natures

Isabelle BUAT • 03-24-2016 12:00 • **Plouf dans le Doué**

Pourriez vous préciser votre pensée. Je ne comprends pas bien le sens de votre commentaire. Est-ce que vous voulez dire que l'Association du Patrimoine du Doué aurait donné 600 € à l'APE de l'école publique? si tel est le cas de quelle école publique s'agit-il? Quant aux 750 000 € pour le circuit des Energies, il n'est pas question d'étudier le bien-fondé de cet investissement puisqu'il a déjà réalisé. En tout cas, merci de participer à ce débat.

Isabelle BUAT • 03-24-2016 11:48 • **Plouf dans le Doué**

Madame, je suis d'accord avec vous, l'image que donne de Mellé cette séance de conseil municipal est « terrible », et même affligeante. La caméra était pourtant bien visible... Le spectacle fourni par la mairesse et quelques-uns de ses conseillers n'a cependant rien à voir avec l'ancienne équipe municipale.

Pierre Mendes-France disait :

« La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans. Elle est action continue du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession. Si cette présence vigilante ne se fait pas sentir, les gouvernements (quels que soient les principes dont ils se recommandent), les corps organisés, les fonctionnaires, les élus, en butte aux pressions de toute sorte de groupes, sont abandonnés à leur propre faiblesse et cèdent bientôt, soit aux tentations de l'arbitraire, soit à la routine et aux droits acquis ... La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en

tout temps. »

Aussi, comment ne pas être indignée face au comportement de la 1^{ère} magistrate de la commune qui bafoue ainsi les règles les plus élémentaires de la démocratie locale :

- La mairesse empêche les élus de s'exprimer
- La mairesse refuse de répondre aux questions
- La mairesse tient des propos injurieux
- La mairesse ne remplit pas son devoir de police vis-à-vis des conseillers qui troublent les débats
- La mairesse ne fournit pas les documents permettant aux élus une bonne connaissance des dossiers en les privant ainsi de la possibilité de voter en toute connaissance de cause
- La mairesse organise des réunions plénières pour préparer le conseil auxquelles je ne suis pas invitée (et après lors de la séance publique de conseil, alors que je pose une question, l'un des conseillers me dit : « on s'est déjà réuni on connaît les dossiers... ». Il va s'en dire que c'est strictement interdit. Le bilan, au bout de 2 ans de mandature, est déjà catastrophique :

- La fermeture de la Maison Pierres et Nature avec la perte de 3 emplois
- La fermeture du Mellouën avec la perte de 2 emplois ainsi que la perte du lien social dans la commune
- La vente à perte de la Beurrière
- Le climat délétère entretenu par Madame Tylek dans la commune

Pour souder son équipe autour d'elle, Madame Tylek a besoin d'un ennemi désigné qu'elle rend responsable de ses échecs. Pendant 1 an, l'ennemi désigné était Monsieur Duval, maintenant, il s'agit de moi...

Si je suis devenue une Tylekienne repentante, je n'en suis pas

pour autant une Duvalienne convertie. Je sais garder mon libre arbitre et n'ai aucun compte personnel à régler. Arrêtons de diviser la commune en 2 camps.

une Méllenne • 03-24-2016 10:40 • **Plouf dans le Doué**

je ne crois pas faire de raccourci intellectuel lorsque je parle des 2 projets cités précédemment. Car quand on parle de gaspillage d'argent c'est bien le cas 750 000 euros pour le circuit 5 énergies. Je vous signale tout de même qu'ils ont donné 600 euros à l'ape de l'école publique où se trouve il me semble aussi des enfants de Méllé. S'il s'agissait de faire quelque chose pour les enfants les choses auraient pu être faites différemment ex nouveau but pour le terrain de foot espace avec terrain de basket pour que les enfants fassent vivre le village. Tout cela aurait sans doute coûté moins cher. Pour ses gens qui critique sans jamais s'investir physiquement mais regarder de haut c'est facile.

C.C • 03-23-2016 20:26 • **Plouf dans le Doué**

Des os laids pour les faux te d'Aurto Graff pressées dament fêtes advent sous la colle erre, sa donnera de couac cris triqués et de coit fer une dit que t'ai.

Un peu d'humour! Que diable!

native de Mellé vivant à l'extérieur mais pas très loin • 03-23-2016 18:27 • **Plouf dans le Doué**

Rien à voir avec cet article mais je réagis face à la terrible image vous donnez de Mellé ! Il faut que l'ancienne équipe accepte sa défaite, un point, c'est tout ! Rien ne les empêchera de se représenter la prochaine fois...La nouvelle

équipe doit pouvoir travailler sereinement. Il sera toujours temps de tirer un bilan à la fin du mandat...Votre jeu de critiques, de filmer les séances de conseil et autres vont finir par paralyser la commune ! Ce n'est absolument pas profitable aux habitants de Mellé ! Je suis vraiment triste de l'image que vous donnez de la commune. Il me semble que M Duval et ses équipes successives ont travaillé dans la sérénité alors je vous invite à en faire autant. Mme Buat, il me semble avoir lu que vous aviez donné beaucoup de temps à la Mairie en tant qu'adjointe au détriment de votre entreprise...peut-être serait-il plus sage de vous consacrer à votre travail plutôt que de régler vos comptes sur le dos des Melléens !

de **BAILLIENCOURT** • 03-22-2016 21:22 • **Plouf dans le Doué**

Le problème, Madame la Mélléenne, c'est l'amalgame que vous faites entre des situations qui n'ont pas de liens directs. Le parcours des 5 énergies est sur le terrain du développement touristique/économique alors que la subvention municipale pour la sortie de l'école sur celui du développement social.

Chaque situation peut évidemment faire l'objet de critiques particulières mais que gagne t-on à tout mélanger de la sorte ? Ce sont ces amalgames qui alimentent le climat de défiance qui s'est installé dans notre commune. D'autre part la démagogie fruit de ces raccourcis intellectuels ne permettra jamais de voir émerger les projets ambitieux dont ce territoire a tant besoin....

Domage... • 03-22-2016 20:44 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

Ce site, contrairement au conseil, est un endroit où tout le monde a le droit de s'exprimer. C'est un endroit qui revendique la liberté d'expression, dans la limite du respect de chacun.

Il est dommage que tout le monde n'en profite pas, car rien ne les empêche de s'exprimer.

Mais peut-être que personne n'a de réponse à cette vérité, car ils ne voyaient pas les choses sous cet angle.

Pour certains, la vérité se revendique avec : les on dit que... , les si vous saviez... et tous les sous-entendus mensongers qui finissent par avoir bonne presse. Mais ici la preuve est faite, sur ce blog et elle ne ment à personne. C'est rassurant de savoir qu'elle permet de remettre les choses à leur place.

C.Caubriere • 03-22-2016 19:05 • **Plouf dans le Doué**

Si l'intention de favoriser un voyage scolaire est bonne, elle est incomplète et en dehors de montages financiers "réglementaires". Je crois que c'était un thème de campagne municipale fort, il y a deux ans!

Il y a d'autres associations ou d'élaboration de projet qui auraient pu palier à ce besoin.

Et si j'ai bien compris, une somme (valable ou non) pour entretenir les locaux c'est trouvée utilisée dans un secteur complètement différent, même si il s'agit d'école et non de l'immobilier de l'école.

Je suis sûr que d'autres travaux étaient, aussi, envisageables. Je reviens sur la réflexion négative concernant le sentier des énergies.

Soit, j'en conviens, cela a un coût. Mais combien en fait pour le contribuable mélléen?

Allez donc creuser un peu...vous verrez que ce n'est pas tant

que cela, vu les subventions et les dons.

De plus, les finances municipales étaient saines au moment de et après la réalisation.

Une maison (ancien prêche) a été rénovée et a été et est en location en ce moment. Donc des rentrées d'argent pour la municipalité actuelle.

Il ne manquait que huit milles euros pour financer la rénovation de cette bâtisse.

Divisé par le nombre de loyers perçus, il ne reste plus grand chose à amortir!

Et un patrimoine est sauvé!

Ne venait pas pleurer si votre patrimoine fout le camp!
(Bâtiment et site).

Les attractions qui ne marchent pas soit disant sur le sentier des énergies, c'est comme tout, un entretien périodique s'impose! En ne le faisant pas, c'est facile de dire que cela ne sert à rien!

Que pouvait il amener à la commune ce sentier, pédestre et vélo, P&N, et les activités en découlant?

Un but de promenade, de visites, des vacanciers, des acheteurs potentiels pour l'immobilier et des rencontres. En résumé, de la vie dans ce village moribond que nous voyons à présent.

Les retombées, avec l'aménagement du bourg aurait pu amener clientèle dans ce commerce désert, tenu par des bénévoles et non plus des employés.(pensez à nos retraites!)

Des acheteurs, pour tout cet immobilier qui est à vendre et dont les prix s'effondrent!

Des emplois au travers de Pierres et Nature et du Mellouën supprimés et un coût à présent direct

(Un an pour Melléco, ce qui représente le coût de la

subvention allouée auparavant pour une période identique pour cette association; et trois mois pour le Mellouën, frais de fonctionnement, d'assurance loyer en moins) . Ce qui nous fait un total grosso modo de 20 000 euros!!!!

Tout cela pour que la municipalité tienne un ersatz d'activités,

Que croyez vous? Qu'en investissant dans rien, un village en milieu rural, dans un canton éloigné d'autres points touristiques et du littoral puisse ne pas mourir?

Il pouvait faire de nœud touristique.

Peut être avez vous des idées à la pelle et un investissement personnel à y consacrer?

Vous attendez que la mer monte pour faire un port de plaisance?

Il n'y a plus que du saupoudrage d'activités dans ce village, cette somme de 700 euros en fait partie.

Cela permet de flatter un peu, le temps que le bateau coule doucement.

Si les familles ne viennent plus et surtout ne reste plus à Mellé, bientôt, 700 euros seront économisés.

Ca en fait des kilos de patates tout cela!

La tranquillité du village deviendra trop pesante et les gens le fuiront.

Regardez donc les villages qui se maintiennent et ceux qui se dégradent, et les efforts faits pour leur maintien. C'est pas le tout de critiquer, il faut remonter les manches, mais pour de bonnes idées!!!!

N'écoutez pas qu'un son de cloche (c'est la saison, quoi qu'elle dure longtemps) venez donc discuter.

Le problème, Madame la Melléenne, c'est l'amalgame que vous faites entre des situations qui n'ont pas de liens directs. Le parcours des 5 énergies est sur le terrain du développement touristique/économique alors que la subvention municipale pour la sortie de l'école sur celui du développement social.

Chaque situation peut évidemment faire l'objet de critiques particulières mais que gagne t-on à tout mélanger de la sorte ? Ce sont ces amalgames qui alimentent le climat de défiance qui s'est installé dans notre commune. D'autre part la démagogie fruit de ces raccourcis intellectuels ne permettra jamais de voir émerger les projets ambitieux dont ce territoire a tant besoin....

Isabelle BUAT • 03-22-2016 12:43 • **Plouf dans le Doué**

Nous sommes tous réjouis de l'effort de la commune vis à vis d'enfants. Le problème est que cette somme n'est pas attribuée aux petits Melléens de façon équitable. En effet, elle ne concerne que les enfants du RPI qu'ils soient Melléens ou pas. Le jeune Melléen qui fréquente les autres établissements ne pourra donc pas y prétendre...

Vous écrivez: " Pour une que fois l'argent est utilisé pour des enfants plutôt que pour le circuit des 5 énergies". Je vous signale que le circuit des 5 énergies était destiné également aux enfants.

une melléenne • 03-22-2016 07:59 • **Plouf dans le Doué**

Pour une que fois l'argent est utilisé pour des enfants plutôt que pour le circuit des 5 énergies qui ne fonctionne plus d'ailleurs et qui a des coûts d'entretien important. Je ne vois pas ce qui vous pose problème. Et en donnant aux autres

enfants de Méllé par le biais de subvention cela reste équitable.

de **BAILLIENCOURT** • 03-21-2016 23:53 • **Plouf dans le Doué**

Tout cela est, une fois de plus, scandaleux. Nos élus seraient-ils au dessus des lois ? Mesurent-ils l'offense qu'ils font aux devises républicaines ? (je profite d'ailleurs de cet espace d'expression pour signaler que dans le dernier bulletin municipal une partie du texte de l'association Méllé Vous-En ! a été censuré....)

Nos amis Britanniques ont le dicton suivant "You've got to give respect to get respect". A méditer...

pottier • 03-18-2016 23:20 • **Mon règlement, c'est pour les autres, c'est pas pour moi !**

j approuve absolument , cet article , génial , mais de très mauvais gout , pour M me le maire , je ne comprend pas , ou elle veut en venir comment on crois ces absurdités

anonyme • 03-17-2016 10:33 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

Mon dieu, je vois que cela s'arrange à Méllé. Il fait bon vivre à Méllé.....

Isabelle BUAT • 03-16-2016 11:35 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

Puisque vous pouvez-vous même vous exprimer, c'est la preuve que non. Petit rappel, j'étais sur la liste de Madame Tylek.

Isabelle BUAT • 03-16-2016 11:33 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

Il me semble que vous êtes mal informé car l'ancienne municipalité n'avait mis en vente que l'immeuble et le hangar. Si les gens avaient été informés que ce site, avec un immeuble de 250 m² un hangar de 200 m² et un plan d'eau de 13 000m² était à vendre pour 60 000 €, il y aurait eu beaucoup de candidats à l'acquisition !

anonyme • 03-15-2016 20:32 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

Ce que je vois c'est que ce site est clairement un site pour que les pro ancien maire puisse s'exprimer?

anonyme • 03-15-2016 20:31 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

Je pense que vous avez tous oubliés que l'ancien maire voulait faire de cet endroit un parc d'attraction quel mégalo et qu'il y a peu de temps lui aussi voulait vendre ce site ,je vous signale aussi que le pris de vente a été fixé par les domaines(organisme d'état)où est donc le problème?Ce ne sont pas les élus qui ont fixés ce prix alors ne racontez pas n'importe quoi

anonyme • 03-15-2016 20:26 • **La berceuse de la mairesse: "une gestion loyale et légitime"!**

je vais vous dire vous avez bien les boules parce qu'elle y arrivera contre vents et marées devant un tas de gros nuls qui ont un Q I d'huitres

mimi • 03-11-2016 20:30 • Mellé fête la journée internationale des droits des femmes

madame le maire sait endormir sont monde!Je m'interroge sur le Mellouen toujours vide, alors effectivement le pain et les journaux c'est bien mais ça ne remplace pas la convivialité d'un resto ou bien même juste un café, des bruits court qu'il y a eu des candidatures..je suis surpris de la réponse apporté c'est a dire le "prêt" de la salle communale mais où va t'on si la réponse c'est "c'est pas grave des bénévoles sont là!!"j'hallucine!!!

pour rebondir sur le bulletin • 03-11-2016 10:37 • Mellé fête la journée internationale des droits des femmes

C'est drôle comme les délibérations n'ont pas la même importance pour tout le monde !

La vente de la Beurrière par exemple n'apparaît pas... C'est vrai qu'il s'agit d'une ruine sans impotence dont la vente a coûté + à la commune que cela ne lui a rapporté vu les frais occasionnés !

Mellé régresse effectivement dans sa gestion aussi...

Calamity géne • 03-10-2016 18:59 • Mellé fête la journée internationale des droits des femmes

"je suis une fée" disait Chantal Goya....Celle ci en était vraiment une, car elle bosse et elle a eu de bons résultats. J'aime bien sa chanson "c'est guignol" .

Ce que je trouve étonnant dans ce bulletin municipal, c'est

que l'on apprend que la revitalisation du centre bourg ne se fera, au plus tôt, qu'en septembre, après une nouvelle étude. Le temps que cela se mette en place, si cela démarre vraiment...ce ne sera qu'en 2017!!!

Le projet était prêt avec l'ancienne municipalité. Y apporter des modifications en cours d'élaboration, soit, mais reculer de trois ans!!! Où en seront les subventions? Les projets ? les futurs travaux? Les partenaires? Les amortissements de crédit?...

Engager 70 000 euros depuis deux ans par l'acquisition de deux vieilles maisons et de morceaux de terrains même pas attenants, est ce vraiment sérieux? Dynamique? Réaliste? Professionnel?

Invoquer un problème de succession, effectivement, c'est légitime et compréhensible, mais bon! Il y a des gens qui ne sont pas si crédules que cela dans la commune.

Je reviens sur ce qu'une personne a écrit précédemment, il n'y a pas que Madame Le Maire qui est engagée dans ce processus de gestation si lente, il y a aussi les conseillers. Ouvrez les yeux, messieurs dames. Regardez l'état de votre village et la lenteur, voire la lourdeur et la décadence. Regardez ce qui a été fait depuis 20 ans avant votre arrivée. Faites des comparaisons, sur les résultats qui sont en majorité satisfaisants: Bourg aménagé, tout à l'égout, création d'emplois, revitalisation du commerce (qui est toujours fermé à ce jour), pas d'endettement et trésorerie d'avance. J'escompte que pour l'instant vous êtes dans un long moment

de préparation et que le final sera splendide! Mais, voyez vous, chaque jour qui passe me laisse penser l'inverse.

Un Mélléen • 03-09-2016 22:59 • **Mellé fête la journée internationale des droits des femmes**

La première fois que j'ai entendu Madame le Maire parler de "ses hommes" ne m'a pas choqué car il y avait (pensais-je !) un côté "gentil", "amicale", "bienveillant" qui pouvait se comprendre dans les premiers mois de la mandature.

Le problème c'est que cette expression est désormais présente à chacune de ses interventions. Madame le Maire ne se rend à priori pas compte que cette expression peut être perçue comme infantilisant (la maman qui parle de "ses hommes" en référence à ses petits garçons), ce qui ne grandit pas pas à mon sens ceux à qui cette expression s'adresse.

Mais peut-être, au contraire, que Madame le Maire utilise bien cette expression à dessein...

patrick • 03-08-2016 22:56 • **Mellé fête la journée internationale des droits des femmes**

Les hommes se sont un peu pliés devant une coupeuse de têtes fragiles

un support à la fois • 03-08-2016 11:38 • **La berceuse de la mairesse: "une gestion loyale et légitime"!**

En effet, Mme le maire réserve les sujets polémiques pour d'autres supports. On se souvient, au lendemain des élections, lors d'une invitation au dînet "pot de l'amitié", Mme le Maire a pris le micro pour une heure au moins de lynchage

public... Avait-elle oublié la présence d'électeurs qui n'étaient pas les siens, où bien voulait-elle continuer à séduire par la médisance ?

Mais cela n'a pas suffi à sa provocation, il a fallu utiliser la presse pour bien salir ses prédécesseurs !

Cette manipulation aura mené Mellé, bien impuissante, à la division et au désastre que l'on connaît aujourd'hui. Belle vengeance !

Un élu n'est-il pas responsable du devenir de sa commune ? Les Melléens commencent à ouvrir les yeux, c'est rassurant.

Ce blog a le mérite de dévoiler la face cachée de Mme le Maire pour ceux qui ne connaissent que son sourire et de dévoiler des états d'esprit inquiétants. Dommage qu'il nait pas existé plus tôt...

Un Mélléen • 03-07-2016 23:18 • [La berceuse de la mairesse: "une gestion loyale et légitime"!](#)

36 pages pour une commune de 600 habitants... Diantre ! En comparaison le "Nous Vous Ille", bulletin du conseil départemental, ne compte "que" 51 pages (pour un peu plus d'un million d'habitants !)

Nos conseillers départementaux seraient-ils des fainéants où, au contraire, nos élus Mélléens sur-vitaminés ? A la lecture du bulletin municipal vient naturellement la réponse : la

quantité ne fait pas la qualité, loin s'en faut. Où sont les projets d'avenir qui laisseraient un peu d'espoir à ce territoire qui meurt de ne pas savoir garder ses enfants et accueillir les nouvelles familles ?

Au regard des difficultés sociales et économiques qui existent une simple gestion au quotidien ne suffit pas ! De la créativité et de l'ambition Messieurs Mesdames nos Elus !

patrick • 03-06-2016 19:21 • [La berceuse de la mairesse: "une gestion loyale et légitime"!](#)

Quel gâchis ! • 03-06-2016 18:33 • [Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!](#)

en effet, le territoire se meurt, et il aura fallu peu d'effort, à peine 2 ans pour tout détruire sans rien proposer, c'est désespérant... Cela ne fait que confirmer la volonté politique de terre brûlée. Ces élus sont-ils menacés, menés par le bout du nez ? Auraient-ils peur qu'on atteigne leur grand pouvoir ?

Ils n'avaient pas d'expérience, mais ne sont-ils pas responsables de ce qui arrive ?

Un ami de Mellé d'antan • 03-06-2016 09:54 • [Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!](#)

Ce qui paraît étrange, c'est que peu de conseillers prennent la parole, et ne s'interrogent pas plus que cela sur ce sujet qui semble important. Important pour la commune, la perte d'un

site, la perte de commerce et d'emplois, ainsi que sur les retombées futures, qui seraient négatives par le manque d'attractivité du village et de ses petits atouts. Important aussi pour ces élus, car ils se sont engagés en votant les délibérations amenant a cela. En avaient ils vraiment connaissance ou saisi la teneur? Si une demande n'est toujours pas parvenue, depuis juillet 2015, sur le budget, les sommes acquises et déboursées, alors, pourquoi? Invoquer l'obligation de silence car ils sont enregistrés ou en cours par les tribunaux compétents, ne tient pas. La communication des sommes ventilées tient du budget de la commune. Ce que je constate, c'est que le temps ne fait pas oublier les faits aux habitants, et cela sera encore le cas pour cette affaire. Après avoir claironné dans les journaux sur des disparitions de documents lors du changement de municipalité, avoir prétendu faire un Epic et évincer une association, avoir demander la carotte aux gérantes du café, j'espère que les élus creusent davantage et lisent de leurs yeux les documents qui ont déclenché ses affaires, ainsi que les justificatifs de retour . Qu'ils épluchent davantage ce qui arrive sur la table du conseil lors des séances. Vous vous engagez personnellement et au nom de tous, majorité et opposition. pour un avenir dont on vous félicitera, ou pas. Pour le moment, c'est du genre grisaille.

Sam suffit • 03-05-2016 07:06 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

A parti de la 23ième seconde, je ne comprends pas très bien pourquoi madame La Maire rajoute "comme par hasard" sans développer davantage. Un commentaire qui alimente encore les griefs semble t il! Peu de gens étaient informés de la vente

du site, et donc encore moins du compromis de vente. Est ce qu'elle sous entend que ce sont des faits vraiment dus au hasard? Ou a des opposants à cette vente?,ou aux acquéreurs? Il faut développer un peu plus...Cela ne fait qu'envenimer les débats. Ce qui m'étonne, c'est qu'un bâtiment estimé à zéro, ou à peu près, donc une ruine, puisse avoir été indemnisé à une telle hauteur. D'une part, la mairie aurait du, me semble t il, revoir son contrat d'assurance lorsqu'elle a su l'estimation des domaines, et ainsi l'assureur aurait été prévenu d'un changement de valeur immobilière. la cotisation amoindrie. D'autre part, il y a eu des dégâts occasionnés il y a deux ou trois ans, est ce que le différentiel (dégâts antérieurs et actuels) a été appliqué? En tous cas, si la communication autour de cette vente d'un bien public avait été faite dans la presse, certainement que d'autres personnes auraient été intéressées.

Une Melléenne • 03-02-2016 10:22 • [Sainte Isabelle partie 2.](#)
[Y'a pas de fêtes sans cadeaux!](#)

A ce prix là, on ne comprend pas qu'il n'y ait pas eu d'autres intéressés !

60 000 € les 63 000 m2 comprenant le terrain, un grand bâtiment d'habitation en granit, hangars, pièce d'eau dans un site paysager remarquable. J'en connais plus d'un qui se serait porté candidat !

Surtout avec en prime un chèque de 13 000 €, ce qui revient à $60\ 000 - 13\ 000 = 47\ 000$ €. Une affaire comme cela, à ce prix là, il fallait vomir cet endroit pour vouloir s'en débarrasser avec tant d'empressement !

C'est scandaleux !

Les élus seraient-ils complices d'une telle indifférence au patrimoine ?

Qui connaissait la mise en vente du site de la Beurrière ?

N'y a-t-il pas eu d'autres candidats, avec des projets intéressants ?

Quel coût pour la commune ?

La vente est-elle suffisante pour combler la liste de tous les frais engagés ?

Ne nous a-t-on pas crié haut et fort qu'un sou était un sou ?

Certains doivent se sentir bien trahis aujourd'hui !

Des gens qui aimaient Mellé • 03-02-2016 08:23 • Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!

Quelle déception pour les visiteurs, nous avons connu la dynamique et l'accueil remarquable de Mellé et maintenant quelle tristesse devant si peu d'ouverture d'esprit de la part des élus, mentalité d'un autre temps !

On est en 2016 ! Réveillez-vous !

Anonyme • 03-01-2016 23:09 • Mellé fête la Sainte Isabelle- Partie 1

Avez-vous eu droit à une récréation ? Oh, pardon, nous étions en conseil municipal au vue de l'intitulé de cette vidéo...

Pour quelles raisons chacun(e) des conseiller(ère)s s'est-il engagé au départ ? La construction, la réalisation de projet pour faire vivre leur territoire, pour leurs enfants je suppose ?

De belles choses pourraient se réaliser, se sont réalisées... Actuellement, d'un regard extérieur, ce n'est malheureusement pas ce qui en ressort.

Je ne voudrais pas être conseiller(ère)... Des humiliations à répétition, tant pour leur silence que pour leur tentative de prise de parole...

Un Mélléen • 03-01-2016 14:32 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

Le verbe dénoncer peut prendre plusieurs sens dont celui de "Révéler quelque chose, le faire connaître publiquement comme néfaste" (Larousse) En ce sens votre combat est utile et nécessaire car c'est de l'argent public qui est confié aux mains de ces élus "gestionnaires".

Merci Madame BUAT

boutron • 03-01-2016 09:44 • **Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!**

habiteriez-vous à Dallas? quelle honte pour des élus surtout Madame le maire.